

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Graveroises et Graverois

Les conseillers communaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour 2021 : santé, bonheur, réussite, joie, à vous et à vos proches. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remerciements d'avoir choisi de s'installer à la Graverie.

Le confinement auquel nous avons été astreints a profondément modifié, c'est évident, notre vie quotidienne et l'organisation de notre vie économique et sociale en a été lourdement affectée.

La crise sanitaire que nous traversons, nous marque par le fait de ne plus travailler ou d'être en télé travail, de rester chez soi sans savoir pour combien de temps, d'apprendre les gestes barrières, les nouveaux réflexes de protection (distanciation, masques ...).

Dès le début de confinement, les anciens élus et Mme Annick Allain vice-présidente du CCAS, ont eu le réflexe de se soucier de nos anciens et des personnes seules. Ils ont établi un lien téléphonique avec eux, lien régulier qui est devenu un lien de confiance, pour passer un moment (même si c'est au téléphone) ou en leur rendant visite.

Nos commerçants de proximité quant à eux assurent du mieux possible leur fonction première et je les en remercie.

Cette crise sanitaire a aussi engendré un début de mandat compliqué. Nous avons eu à mettre en place les fermetures de nos salles communales et polyvalente puis nous avons dû également élaborer et mettre en place les différents protocoles sanitaires afin de permettre un redémarrage des écoles et de tous les services communaux.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous permettent de gérer cette crise sanitaire. C'est parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'investit pour le bien de tous.

Merci aux bénévoles des différentes associations et commissions qui participent activement à la vie de la commune et à son dynamisme. Je remercie aussi très chaleureusement les adjoints, les conseillers et le personnel communal pour leur travail et l'aide qu'ils m'apportent dans la conduite des affaires de la commune.

Prenez soin de vous, il ne faut pas oublier que le virus circule et qu'il est impératif de poursuivre les efforts et le respect des mesures barrières.

Michel VINCENT



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE

Lundi 14h-17h
Mardi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30 et 14h-18h
Vendredi 14h-16h
Contact : 02 31 68 20 40
M. Le Maire délégué :
06 34 60 99 67

PERMANENCE DES ELUS

M. Le maire : En semaine, avec ou sans rendez-vous et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

M. Lecherbonnier Alain Adjoint délégué : le Mardi de 15h à 18h et sur rendez-vous

Mme Annick Allain Adjointe au maire : uniquement sur rendez-vous

adresse mail : mairie.lagraverie@wanadoo.fr

NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE ÉQUIPE... LA GRAVERIE

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars.



Michel VINCENT

Maire délégué
Référént scolaire site de la Graverie
Vice-président «Politique Educative»
Commission «Finances»
Commission «Communication»
Commission «Foire d'Etouvy»
Commission «Urbanisme»
Référént «ATVS»
Suppléant Intercom de la Vire au Noireau
Commission Finances, Moyens généraux et personnel
Commission «Urbanisme et Habitat»

Annick ALLAIN

2ème Adjointe Souleuvre en bocage
Vice-présidente CCAS
Commission «Environnement»
Commission «Finances»
Commission «Vie associative et Culturelle»
Commission «Urbanisme»
Suivi du Comité de Souleuvre (viaduc de la souleuvre)
Commission «Voirie» au sein de la commune déléguée
Déléguée communautaire Intercom de la Vire au Noireau
Commission de la transition énergétique et de la mobilité
Commission Finances, Moyens généraux et personnel
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)



Alain LECHERBONNIER

Adjoint délégué
Commission «Domaine routier»
Commission «Bâtiment Accessibilité»
Commission «Planning salles» au sein de la commune déléguée
Référént ATVS
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Suivi des travaux au sein de la commune déléguée
Commission «Voirie» au sein de la commune déléguée
Suivi des agents communaux de la Graverie

Serge JOUAULT

Conseiller communal
Commission «Domaine Routier»
Commission «Bâtiment Accessibilité»
Membre du conseil d'administration du CCAS
Correspondant Défense
Commission «Voirie» au sein de la commune déléguée



Amandine VANEL

Conseillère communale
Commission « Environnement »
Commission « Communication »
Commission «Développement économique »
Commission « planning salles » au sein de la commune déléguée
Commission «attractivité du territoire» à l'Intercom de la Vire au Noireau

Nadège MARTIN

Conseillère communale
Commission «Foire d'Etouvy»
Commission «Vie Associative et Culturelle»
Commission «Maisons fleuries» au sein de la commune déléguée



Sandrine PRUDENCE

Conseillère communale
Commission «Politique Educative»
Commission «Planning salles» au sein de la commune déléguée

DANS LE BOURG



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE A LA BOULANGERIE

Après neuf années, nos boulangers ont quitté notre commune le 31 octobre 2020.

Le 1^{er} Novembre, M. et Mme Danjou se sont installés avec leur fille dans les murs de la boulangerie succédant à Annie et Emmanuel Belhomme.

M. et Mme Danjou viennent de la Manche. Leur arrivée à la Graverie est la première installation en tant que commerçants.

Le maire et le conseil communal leur souhaitent la bienvenue et beaucoup de réussite dans cette nouvelle installation.

NOS COMMERÇANTS

Epicerie – Produits frais O BOCAGE : tél 07 71 16 58 60
Tabac / journaux / relais postal de la Souleuvre : tél 02 31 68 20 25
Boulangerie/pâtisserie Maison DANJOU : tél 02 31 68 20 04
Orthopédie/Pharmacie MARTRE-PICOT : tél 02 31 67 04 94
Institut de Beauté LOU : tél 02 31 59 41 74
Créa'style Coiffure : tél 02 31 67 83 48
Charcuterie-Boucherie HELAINE : tél 02 31 68 63 26
Restaurant de la Gare : tél 02 31 68 20 16
Dans mon jardin – Fleuriste : tél 02 31 68 37 51
EARL les 4 saisons, la Blanquière : tél 06 11 50 75 18
Garage auto de la Graverie : tél 02 31 68 20 26

Le restaurant de la Gare vous propose des plats et pizzas à emporter
Pour toute information sur les heures d'ouverture, les commandes, les services proposés, merci de téléphoner aux numéros indiqués.
Tous les samedis matin, sur la place, nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Claude et René producteur de légumes : tél 02 33 46 33 39



NOS PROFESSIONNELS de SANTÉ

Médecine générale SIMON Justine tél 02 31 68 23 83
Masseur- Kinésithérapeute LARCHER – LE TACON Delphine tél 02 31 09 32 02
Masseur- Kinésithérapeute CLERADIN Constance tél 02 31 09 32 02
Infirmières LETOUZEY Emilie et PELCERF Ludivine tél 02 31 69 22 68
Ostéopathe VANEL Amandine tél 07 87 96 61 90
Psychiatre CHAWICH Taoufik tél 02 31 09 34 07
Permis de conduire ROTBART Martine tél 02 31 68 23 83



NOS ARTISANS

Maçonnerie - Carrelage GODARD Samuel tél 06 73 95 12 97
Peinture Sarl LEPROVOST tél 02 31 68 20 36
Eurotherm Energies renouvelables tél 02 33 59 37 75
Couverture – Zinguerie – Ramonage Bardage – Démoussage MERESSE David tél 06 37 83 80 49

ZONE ARTISANALE « LA RUAUDIÈRE »

Portail Clôture & Pergola Daniel Moquet tél 02 14 13 61 58
Allée – Cour – Terrasse Daniel Moquet tél 02 33 29 83 12
Tout pour l'auto.net tél 02 31 68 18 01
Négoce Agricole D2N tél 02 31 68 96 77
Bel'Agri Matériel Agricole tél 02 31 68 01 95



COMMUNES ET COMMUNE

Depuis quelques années l'évolution générale des services et des populations ont amené des regroupements de communes qui pour beaucoup semblaient un véritable bouleversement à la fois historique, existentialiste, voire... sentimental ?

Et pourtant !

Pourtant depuis la création des communes en lieu et place des paroisses le 14 décembre 1789, mais également des départements et des cantons le 22 décembre de la même année, de nombreux changements sont intervenus, en particulier lors des 20 années de la succession en France de la royauté, de la république, de l'empire puis de nouveau de la royauté. D'autres événements, nombreux, sur différents points, modifier profondément la vie des français.

Pour revenir à la création des communes, si elle est bien évidemment révolutionnaire elle n'est pas historiquement républicaine puisque réalisée sous la royauté, certes déjà à caractère constitutionnel et non plus absolue, et ce malgré la réprobation du Roi.

En effet Louis XVI ne sera destitué et la république proclamée que le 22 septembre 1792

COMMUNES ET CANTONS D'abord nos 20 communes d'aujourd'hui ou tout juste d'hier n'étaient pas, loin s'en faut, toutes dans le Canton de Bénv Bocage (à l'époque sans « le ») Celui-ci ne comptait que 8 des 22 communes qui vont ensuite le constituer.

L'ensemble de ces communes étaient donc réparties sur 5 cantons :

» Canton de Bénv Bocage :

Le Bénv Bocage, Beaulieu, Carville, St Denis Maisoncelles (2), la Ferrière Hareng (orthographe de l'époque), St Pierre Tarentaine, le Reculey, le Tourneur et deux communes aujourd'hui à Valdalière).

» Canton de Pont Farcy

Bures (sans aucun doute les Monts), Campeaux, Malloué, St Martin Don, Montbertrand, Ste Marie Laumont (avec 6 communes rattachées ensuite à St Sever).

Ce canton de Pont Farcy serait – il l'explication du rattachement de Pont Farcy au Calvados à cette époque ?

» Canton de la Ferrière au Doyen

La Ferrière au Doyen, St Martin des Besaces, St Ouen des Besaces (avec 6 communes rattachées ultérieurement au Canton d'Aunay sur Odon).

» Canton de Danvou

Arclais, Montamy, Montchauvet (avec 5 communes versées ensuite dans le canton d'Aunay et 3 dans celui de Condé sur Noireau)

1) Volontairement, j'emploie le plus souvent le calendrier grégorien, plus facile pour beaucoup pour se situer dans le temps.

2) Les noms de saints, ou autres à caractère religieux, seront remplacés ultérieurement par les nouveaux régimes.

» Canton de Vire rural

Etouvy, la Graverie (avec les communes de Vire Normandie d'aujourd'hui et 2 communes réaffectées ultérieurement au canton de St Sever).

Cette dispersion peut sans doute s'expliquer par un souci de cohérence territoriale bien sûr, mais aussi par la répartition démographique, tout en n'oubliant, bien évidemment pas les distances à parcourir pour se rendre au chef-lieu de canton avec les moyens de déplacement d'alors. Pour le reste, si le rattachement d'Arclais à St Pierre Tarentaine le 30 janvier 1964 ne pose guère de question, tout comme l'association de la Ferrière au Doyen à St Martin des Besaces au 1er janvier 1973, il peut paraître plus surprenant que chef-lieu de canton 2 siècles auparavant la Ferrière au doyen disparaisse en tant que commune. L'explication pourrait se trouver dans la baisse démographique, mais s'expliquer aussi par les services publics supprimés, les commerces fermés, les voies de communication figées qui ont, au fil du temps, amené une forme d'isolement de certains secteurs de notre bocage contre lequel nous devons absolument nous prémunir aujourd'hui encore.

Mais dans un premier temps cette dispersion des communes, administrées par 5 commissaires cantonaux différents, plus ou moins impactées par la vente des biens nationaux, avec des orientations religieuses et sociales divergentes et souvent opposées, va compliquer leur administration en cette période déjà trouble de fin de monarchie et de mise en place de la république.



En ce qui concerne le Calvados et par la même le Bocage, deux événements vont avoir des répercussions importantes sur la vie des communes nouvellement créées, des anciennes paroisses et bien évidemment de leurs habitants.

La situation de la Graverie, plutôt républicaine par son administration, mais sur le fond, restait profondément royaliste et « blanche », va la rendre sujette à de nombreux et violents règlements de comptes, notamment en 1795 et 1796 aux temps funestes de la chouannerie.

Il faut dire que le curé, Pierre Barthélémy Delpon a prêté serment à la nation en 1790. Ce qui va le conduire à être élu maire de la Graverie. Cette situation n'étant sans doute pas étrangère à certains troubles violents qui vont impacter durablement la vie communale.

Il devient d'ailleurs propriétaire de biens requis, dont un herbage situé rue de l'aumône ainsi que du presbytère. Passant au travers de toutes les vicissitudes de cette époque compliquée, il va continuer à exercer à la Graverie et ne revendra ces biens à la commune que quelques semaines avant son décès début 1826.

LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE

C'est le premier et le moins connu des mouvements populaires de cette période en tous points historiques.

Le mouvement fédéraliste est la première manifestation dans notre région d'une certaine ampleur contre la centralisation parisienne : le jacobinisme.

Il devait amener les républicains du Calvados à constituer une force armée pour marcher sur Paris afin d'obliger la Convention Nationale, premier gouvernement de la république, à agir contre les anarchistes et autres factieux à consonance plus ou moins royaliste et auteurs de scènes liberticides dont sont victimes les habitants du Calvados et surtout de Caen.

Ce mouvement connu dès avril 1793 n'est pas étranger à la présence dans le Calvados de plusieurs figures majeures des Girondins (Brissot, Barbaroux, etc...) chassés de Paris par les montagnards, réfugiés dans le département et soutenus par de nombreux élus.

Le Virois n'est pas étranger à cette révolution dans la révolution, d'autant que quelques administrateurs départementaux importants sont originaires du Bocage. Les mots les plus durs contre le gouvernement viendront d'ailleurs des dits administrateurs de Vire et des environs.



Sarcophage de Pierre – Barthélémy – Basile DELPON Curé puis Maire de la Graverie sous la convention (cimetière de la Graverie)

Il semble pourtant qu'à l'exception de l'enrôlement de quelques volontaires et d'une participation somme toute assez discrète aux pamphlets violents des administrateurs virois, les habitants de nos communes soient restés relativement neutres dans cette aventure.

Bien leur en a pris sans doute car lors de sa marche sur Paris « l'armée fédérale », bien que renforcée par quelques voisins (Bretons, Mayennais) se débanda à la première escarmouche mettant fin sans honneur à ce qui ramena ce mouvement à une aventure assez piteuse.

Cette révolte débouchant sur une véritable guerre civile fut pour le bocage d'une toute autre ampleur.

LA CHOUANNERIE

Chez nous et autour de chez nous de nombreux événements, souvent dramatiques vont découler de cette guerre, certes tardive, mais dont l'origine remonte à la constitution civile du clergé, le 12 juillet 1790 et à l'émigration de la noblesse nationale et locale.

Souvent confondue avec les guerres de Vendée, la chouannerie en diffère pourtant et sur le fond et sur la forme : revanchard, moins religieux et pour tout dire plus proche d'une forme de brigandage que de défense d'une cause noble, ce mouvement s'est d'ailleurs souvent dévalorisé de l'intérieur.

S'il a tant marqué notre région c'est d'abord parce que dans le Calvados la zone la plus impactée par le recrutement de chouans et les conflits souvent sanglants se situe à Vire, dans son bocage et autour de Tinchebray.

Dès fin 1794, les chouans apparaissent aux portes de Vire.

Frotté, émigré rentré en France début 1795, en s'installant à St Jean des Bois va fédérer une troupe assez disparate et indisciplinée et lancer à partir de là des opérations militaires souvent violentes.

Parmi les premiers faits graves dont l'écho nous soit parvenu, il est important de signaler l'assassinat du maire de Campagnolles début 1795.



Marie Pierre Louis de FROTTE dit « BLONDEL » 1766 /1800 Chef de la chouannerie normande

Alors que les royalistes (les chouans) s'emparent, souvent temporairement, de bourgs et communes, les représailles sont souvent terribles et nous voyons, toujours en 1795, M de Carville, effectuer une expédition punitive dans le bocage suite à l'assassinat de sa sœur, dans son propre château, par des troupes républicaines. On en retrouve des traces à Bénv, à Montchauvet et autres. Sa

vengeance fut terrible et de nombreux républicains furent fusillés ; les républicains n'étaient bien sûr pas en reste en matière de violence.

Mais la volonté de Frotté était de rallier à sa cause ce qu'il appelait « le bocage maritime » en fait le St Lois et le Bessin (l'accès à la mer et l'appui des anglais étaient sans

doute ses vrais objectifs), pour cela il faut recruter

En ce qui concerne notre secteur il faut signaler le recrutement de 100 hommes à Campeaux (sans doute lieu de regroupement pour plusieurs communes). Il est assez difficile de savoir s'il s'agit de chiffres prévisionnels ou réels sachant qu'au moment de l'amnistie ultérieure par les autorités républicaines. Ceux-ci sont souvent minorés.

Malgré les nombreux coups de main, souvent mal organisés mais terriblement coûteux en vies humaines de part et d'autre, les royalistes vont perdre à la fois du terrain, de la crédibilité mais aussi certains de leurs meneurs : du Rosel de Courson fut tué à Vengeons, de Carville (sans doute celui cité précédemment) blessé mortellement en Mayenne, etc...

En juin 1796, les chouans épuisés, privés d'encadrement et lassés de courir la campagne sans pouvoir conserver les positions durement acquises pour un résultat politique très faible, se résignent à reconnaître la république en obtenant quelques assurances, en particulier sur la liberté religieuse et la libération des prisonniers.

C'est la période de pacification et de remise en place de l'administration. En effet, le fonctionnement de cette dernière

devait être fortement dégradé puisque les administrateurs de Vire en 1796 constatent que seul le canton de Bénv Bocage a encore une administration en activité.

Ainsi se déroulèrent pendant les premières années de nos communes des événements dont vous n'avez ici qu'un court résumé, qui ont rendu ces débuts particulièrement difficiles ; à un point tel que dès l'an II (1793/1794) un fonctionnaire exprime le souhait d'un regroupement des communes entre autre en raison du manque de moyens mais aussi du peu de connaissance des agents municipaux en matière de gestion publique ; plusieurs avouant même ne savoir ni lire ni écrire.

Dans le Calvados, un agent national s'exprime dès cette époque pour « une réduction du nombre des communes » toujours devant les difficultés de gestion de nombreuses d'entre elles.

Si au final, le nombre des communes ne va pas ou très peu varier pendant cette période, les cantons eux vont changer de structure pour se stabiliser par la décision du 28 octobre 1801 qui va voir, par exemple, la Graverie et Etouvy quitter le Canton de Vire rural pour celui de Bénv.

G Feuillet

Hommage à Bernard Hochet décédé le 28 Avril 2020

Depuis plusieurs années, Bernard nous concoctait un article sur l'histoire de la Graverie ; c'était un plaisir pour lui de le préparer, pour moi d'y apporter ma contribution, pour vous de le lire. Sa disparition est un moment très dur pour chacun d'entre nous. J'ai cru de mon devoir, en accord avec la nouvelle municipalité, de perpétuer cette tradition. C'est aussi le moment privilégié de lui adresser un amical et très sincère merci.

G Feuillet

NORMANDIE CLASSIC RALLYE



Passage du 1er Normandie Classic Rally à Souleuvre en Bocage, le 07/08 Mars 2020

C'est au cours du samedi 7 mars que nous avons eu l'honneur de recevoir, sur Souleuvre en Bocage, le 1er Normandie Classic Rally pour une halte gourmande au Restaurant de la gare, à la graverie.

Le principe de ce rallye est de faire concourir plusieurs équipages, divisés en deux catégories : Régularité pour les experts ou Navigation pour s'initier à la lecture d'un road-book. Ce n'est pas un rallye de vitesse, les concurrents possèdent un road-book avec des points de passage imposés et des horaires de départs et d'arrivées à des points de contrôle horaires. Cette édition 2020 était divisée en plusieurs étapes, avec un parcours à travers le bocage normand, la Suisse normande, la vallée de la Vire et les plages du débarquement. Parcours un peu complexifié par des pièges, tels que des cases miroirs ou des fléchés allemands...



50 équipages se sont donc retrouvés pour un check-point à la graverie, vers 12h, le samedi 7 mars. Au fur et à mesure de leurs arrivées, les concurrents ont pu profiter d'un bon déjeuner au restaurant. Les véhicules s'étaient installés sur la place de la gare, la place des pommes et devant le restaurant, le temps de leur pose.

On pourra apprécier les 35 modèles différents présents lors de cette étape, dont une Volkswagen Cox, une Fiat 500, une Ford GT 40, des Porsche 911, 944 turbo, une Citroën DS 23, une Peugeot 505, et des, Jaguar, Ferrari, Volvo, Triumph, MG, Alfa...

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Depuis le milieu de l'année 2020, la commune déléguée de la GRAVERIE fait partie des 1ères communes déléguées de SOULEUVRE EN BOCAGE à bénéficier de la possibilité de raccordement à la fibre optique.

Fibre Calvados-Normandie est le réseau public de fibre optique, piloté par le Département du Calvados et déployé par son délégataire COVAGE.

Chaque habitant de LA GRAVERIE peut accéder au site internet pour mieux découvrir le déploiement de la fibre dans notre commune déléguée en allant sur le site Fibre Calvados Normandie à l'adresse suivante : <https://www.fibre-calvados.fr/accueil/le-projet-fibre-calvados-normand.html> ou en tapant sur un moteur de recherche : Fibre Calvados Normandie.

[projet-fibre-calvados-normand.html](https://www.fibre-calvados.fr/accueil/le-projet-fibre-calvados-normand.html)

Nous vous invitons à consulter la carte interactive où chaque maison dispose d'une mention avec une pastille Verte, Jaune ou Orange.

<https://www.fibre-calvados.fr/accueil/le-projet-fibre-calvados-normand/deploiement-fibre--les-etapes-cl.html#carte>

Lorsque vous cliquez sur votre maison, une fenêtre s'ouvre. Notez l'Identifiant Bâtiment rattaché à votre bien, il vous servira pour faire votre demande de devis auprès des fournisseurs d'accès.

Plus de 85 % des foyers sont classés en Vert (Raccordables dans un délai minimum), les jaunes et les rouges auront un délai d'attente plus long compte tenu de leur localisation géographique.

Sur ce site, les offres de souscription des opérateurs vous sont proposées afin de comparer les tarifs.

Pour tout habitant de la commune qui souhaiterait avoir plus d'informations, vous pouvez venir à la mairie, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos recherches.

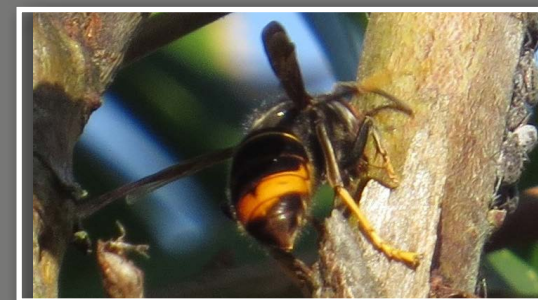
FACE A LA PRESENCE D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE

Il ne faut pas intervenir soi-même sur un nid secondaire, la destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil ou flèche, utilisation d'une lance à eau,...) engendre :

- Un risque fort d'attaques collectives de la colonie
- La dispersion des frelons, et notamment des reines fondatrices qui recréeront d'autres nids à proximité

Il est déconseillé d'utiliser des pièges non homologués et /ou non sélectifs car ils représentent un risque pour la biodiversité. Il est inutile de contacter le SDIS pour déclarer un nid.



Signaler le nid à la mairie de la commune ou il se situe, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid. Il est inutile de signaler l'observation d'un individu de frelon asiatique, sans avoir localisé son nid. Une intervention rapide sera mise en place

COMMISSION D'ANIMATION SOCIALE : REPAS DES AINÉS

A l'occasion du traditionnel repas de nos aînés, le 1er mars 2020, offert par la municipalité aux seniors graverioises et graverois âgés de plus de 65 ans, la salle polyvalente, avec ses tables nappées de couleur verte et les panneaux décorés par les peintures des personnes qui participent à l'activité peinture et avec l'aide de notre historien Bernard HOCHET, avait déjà un air de fête. 146 personnes étaient présentes et deux animateurs musicaux plein d'entrain...ce fut une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » seniors sont venus partager, le repas concocté par le restaurant de la Graverie, et l'après-midi dansant. Un repas chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Cette année a été aussi l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à notre doyenne Mme Louise GERMAIN née en 1922 et notre doyen M. Eugène HERVIEU né en 1932.

Malheureusement, quelques personnes n'ont pu être parmi nous cause maladie, la commission leur a rendu visite dans l'année.

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver en 2021 pour ce rendez-vous incontournable.



Notre doyen Eugène Hervieu accompagné de son épouse



Mme Louise Germain, notre doyenne, qui nous a quitté en 2020



A L'ÉCOLE
Groupe scolaire de la Fontaine au Bey

Groupement des communes de la Graverie, Etouvy, Le Reculey et Ste Marie-Laumont

Le 1er Septembre 2020, 222 élèves ont investi nos 4 classes maternelles et nos 6 classes primaires. Effectifs identiques à la rentrée de 2019.

A la suite du départ de Mr Benoît LAMY, parti à la retraite le 3 juillet 2020, Mme Solenn VAUTIER a intégré notre école pour enseigner le CM1 – CM2.

Répartition des élèves :

La Graverie = 113 - Ste Marie Laumont = 61 - Le Reculey = 22

Etouvy = 13 - Hors communes = 13

Les prévisions pour la rentrée de 2021 sont de 217 suivant les données connues à ce jour.

RAPPEL

Enseignement : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi 9h/12 et 13h45/16h et le mercredi 9h/12h

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant la rentrée soit 8h50 et 13h35

Garderie : Ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h à 18h30

Coût : 0.80 € par tranche de demi-heure (gratuite de 16h à 16h30)

Signature obligatoire sur le registre dès votre arrivée et votre départ

Cantine

Année 2020/2021 : 3.90 €

Le projet de construction d'un espace de restauration avance. Une délibération a été prise lors du conseil municipal du 5 novembre 2020 afin de solliciter l'aide financière de l'Etat.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école pour reprendre le cours normal de leur scolarité après une fin d'année scolaire marquée par la crise sanitaire. C'est ce que nous souhaitons tous.

Pendant la période de confinement, toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des élèves. Les gestes barrière sont respectés dans les classes, dans les espaces extérieurs port du masque, lavage des mains, désinfection au gel hydro-alcoolique aux entrées de l'établissement et des salles de classe, et afin de les respecter, nous avons dû nous adapter de la manière suivante :

Le restaurant scolaire a été déplacé dans la salle polyvalente.

La rentrée des maternelles se fait rue des 3 chênes et celle des primaires rue de Bénycage, ce qui limite le brassage des élèves.

Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'établissement.

Ces contraintes ont bouleversé notre quotidien et nous vous remercions pour votre compréhension.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



- Soizic OGER, secrétaire,
- Sonia AUBRY, secrétaire adjointe.

Lors de l'assemblée générale nous avons voté pour le changement de nom de l'association qui devient : Association des Parents d'Elèves de La Fontaine au Bey.

Afin de soutenir financièrement les projets des enseignants, l'association va mettre en place différentes actions : vente de gourdes, vente de sacs personnalisés, vente de boîtes de gâteaux... Bien sûr il n'y aura pas de soirée en 2021 au vu de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous vous tiendrons informés tout au long de l'année scolaire des différentes actions par des mots dans le cahier de liaison des enfants ou par la page Facebook : « APE LA GRAVERIE ».

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre l'association même en cours d'année, habituellement les réunions sont mensuelles voir bimensuelles et se tiennent un soir de semaine (mardi) et pendant le confinement nous nous adaptons et organisons les réunions en visio. N'hésitez pas à nous contacter !

Un grand merci aux enseignants pour leur investissement, aux familles pour leur participation toujours active aux manifestations et un grand merci à chacun des membres de l'association pour leur motivation et le temps consacré pour les enfants.

Enfin, il est important de remercier également les municipalités et les différentes associations des communes de La Graverie, d'Etouvy, de Le Reculey et de Ste-Marie-laumont pour leur soutien logistique.



L'APE s'est réunie en assemblée générale le mardi 29 Septembre 2020.

Le bilan de l'année scolaire 2019/2020 est assez particulier, en effet suite au confinement débuté au mois de mars, l'activité de l'association a été suspendue également. Cependant le bilan financier est positif car nous avons pu mener deux actions : vente de papiers cadeaux et la soirée au mois de février. Cette soirée, réussie, était sur le thème de la préhistoire, les enfants ont pu exposer leurs créations et nous interpréter de belles chansons.

Ainsi nous avons pu tout de même, à défaut d'aider au financement des sorties scolaires, organiser le goûter lors de la course à pied du téléthon et faire un don, distribuer des friandises aux enfants pour Noël et acheter deux draisiennes pour la maternelle.

L'association regroupe une vingtaine de membres, le bureau est composé de :

- Sophie MARTRE, présidente,
- Estelle MARUT, vice-présidente,
- Laetitia Leprovost, trésorière,
- Catherine Bourdel, vice-trésorière,

Pour nous contacter par mail : ape.lagraverie@gmail.com **33**

VIE ASSOCIATIVE

USI LA GRAVERIE



Quelques informations sur le club de football de La Graverie. Il s'appelle Union Sportive Intercommunal de La Graverie, pour cette saison 2020/2021, nous comptons près de 200 adhérents et ses couleurs sont orange et noire.

Le bureau est composé de 12 personnes :
Président : Mary Franck

Vice président : Dupont Florian

Secrétaire : Durand Mickaël

Trésorier : Liegard Jérôme

Trésorière adjointe : Liegard Amélie

Membres : Musson Cyril, Bazin Kevin, Durand Steve, Lelouvier Sylvain, Marie Yann, Denis Thomas, Lechartier Cedric.

Le club est représenté dans toutes les catégories et reste le 2^{ème} plus gros club dans le bocage virois après Vire.

- 1 équipe U7 (enfants nés en 2015 et 2014) avec 8 joueurs dont une féminine.
- 3 équipes U9 (enfants nés en 2013 et 2012) avec 16 joueurs dont 4 féminines.
- 2 équipes U11 (enfants nés en 2011 et 2010) avec 24 dont 6 féminines.
- 2 équipes U13 (enfants nés en 2009 et 2008) avec 22 joueurs et pour l'équipe B nous sommes en entente avec Coulonces/Campagnolles.
- 1 équipe U15 (enfants nés 2007 et 2006) avec 21 joueurs.
- 1 équipe U18 (enfants nés 2005, 2004 et 2003) avec 7 joueurs et nous sommes en entente avec Coulonces/Campagnolles.

Les entraînements jeunes ont lieu le mercredi de 14h à 15h15 pour les U7/U9, de 15h15 à 16h45 pour les U11, de 16h à 17h30 pour les U13, de 16h30 à 18h pour les U15 et de 18h à 19h30 pour les U18, tout cela sous les ordres de Gaëtan Bechet, notre éducateur diplômé d'état accompagné de plusieurs bénévoles pour l'aider.

- 2 équipes seniors avec 44 joueurs, l'équipe A évolue en D2 et l'équipe B en D4, les entraînements ont lieu le mardi et vendredi de 19h15 à 21h sous les ordres de Louvet Vincent.
- 1 équipe vétérans avec 25 joueurs, l'entraînement a lieu le mercredi de 19h15 à 21h.

Tarif des licences qui comprend une paire de chaussette noire et une gourde personnalisée aux couleurs du club :

U7-U9 : 40€

U11-U13 : 45€

U15-U18 : 50€

Vétérans : 60€

Séniors : 70€



Malheureusement, à cause de la crise sanitaire, l'activité football a été interrompue, nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre et cela manque énormément à nos joueurs et dirigeants mais la santé doit être le plus important.

De plus, nous avons dû annuler notre soirée de novembre ainsi que notre matinée tripe de mars et probablement notre tournoi fin mai. Ce qui nous fera une rentrée d'argent en moins mais nous pouvons compter sur des partenaires privés ainsi que sur la subvention de la commune. Ce qui va nous aider à passer cette période difficile.

Mais nous sommes un club dynamique et qui a toujours des projets grâce aux différents membres du club qui donnent beaucoup de leur temps pour l'association et je les remercie.

Cette année, nous avons refait de nouveaux survêtements de très bonne qualité que nous proposons à un prix très bas grâce à des sponsors que nous remercions une nouvelle fois.

Merci également à la commune pour la tonte des terrains et l'entretien des locaux.

Nous avons 2 comptes Facebook où il y a également beaucoup d'informations :

Un compte privé où tous les membres du club peuvent le rejoindre " USI la graverie family " et un compte public visible par tous " USI La Graverie - officiel ".

Pour différentes informations ou questions, vous pouvez nous contacter :

Mary Franck : 06 64 21 73 92 ou Durand Mickaël : 06 77 07 64 75

Chers graverois, prenez soins de vous et de vos proches.

Sportivement.
MARY FRANCK.

CLUB 3ÈME PRINTEMPS LA GRAVERIE - ETOUVY

Chers adhérentes et adhérents

Une année 2020 très morose.

Le 5 mars a été la dernière réunion de club, ensuite la crise sanitaire nous oblige au confinement.

Une reprise a eu lieu le 17 Septembre mais malheureusement au 15 octobre, il a été demandé d'interdire toute réunion et le confinement a revu le jour. Ces périodes d'isolements et le manque de contacts sont difficiles à vivre pour nous tous.

Suite à une décision du bureau et vu les contraintes sanitaires, notre repas de Noël a été annulé, pour compenser une distribution de paniers garnis se fera courant décembre pour les 80 adhérents.

Une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés :

Mme Denise CLAUET - Mr Bernard HOCHET - Mme Louise GERMAIN - Mme Odette COSNARD

Une pensée également à ceux qui sont hospitalisés et partis en maison de retraite.

Sous réserve d'un retour presque normale, nous débiterons l'année 2021 avec ces manifestations :

- ☞ 14 Janvier : galette des rois
- ☞ 14 Février : repas cassoulet
- ☞ 25 Mars : repas de printemps
- ☞ 1er Mai : loto ouvert à tous
- ☞ 26 Mai : voyage à Honfleur
- ☞ 26 Juin : repas des 80-90 ans

Conservez le moral, prenez bien soin de vous pour rester en bonne santé afin de nous retrouver tous ensemble en 2021. Que tous les habitants de la Graverie-Etouvy retrouvent la sérénité. Bonne année 2021

Le Président et son bureau
Guy ROMAIN



COMITÉ DES FÊTES

Elus, commerçants, bénévoles, employés communaux, résidents de La Graverie, le Comité des Fêtes vous remercie pour votre fidélité, votre soutien et votre présence à chaque manifestation dans notre commune.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2021.

- ☛ Présidente : Corinne LECOURBARON
- ☛ Vice-Président : Nicolas DESMORTREUX
- ☛ Secrétaire : Anne HOUDAYER
- ☛ Trésorière : Françoise LEBARBEY
- ☛ Membres : Bernadette CHASANS, Vincent HOUDAYER, François DUVAL, Monique BALLÉ, Thierry BALLÉ, Alain POTTIER, Lucie VERHEULE, Cyrille VINDARD



Adresse de messagerie : comite.la-graverie@hotmail.fr

GALETTE DES ROIS 2020

Le 19 janvier, la Galette des Rois, traditionnelle du Comité des Fêtes, offerte à tous les habitants de La Graverie a réuni à la salle André LEREBOURS, les habitants pour commencer une nouvelle année dans la bonne humeur et la joie de se retrouver tous ensemble.

Hélas, en raison de la crise sanitaire que nous traversons, cette manifestation fut la seule de l'année 2020.

En raison de l'épidémie de Covid-19 qui frappe l'Hexagone depuis plusieurs mois et également en mesure de prévention, de nombreux événements ont été contraints d'être reportés ou annulés.

GUIRLANDES DE NOËL

Le Comité des Fêtes remercie ses membres et bénévoles pour les heures passées afin que notre village soit illuminé avec des ampoules LED bleues et blanches ainsi que l'église.



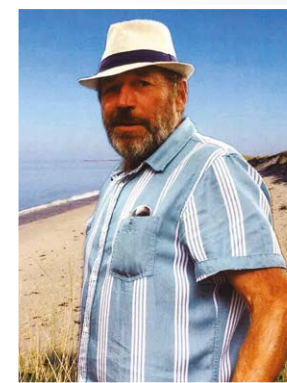
LOCATION

Le Comité des Fêtes loue de la vaisselle pour 200 personnes. Pour les tarifs s'adresser directement au Comité des Fêtes.

À VOS AGENDAS

- Aucune manifestation ne sera possible avant fin mars 2021, C'est pourquoi il n'y aura pas en janvier la traditionnelle galette des Rois ni notre Assemblée Générale.
- Nous débiterons donc en avril :
- **Samedi 17 avril 2021** : soirée Entrecôte avec animation, tirage d'une tombola organisée à l'occasion
- Vendredi 18 juin 2021 : fête de la musique
- **Dimanche 12 septembre 2021** : fête communale de La Graverie, vide grenier, pâtisserie, buvette
- **Les 03 et 04 décembre 2021** : journées Téléthon
- **Vendredi 10 décembre 2021** : arbre de Noël pour tous les enfants de La Graverie avec un apéritif dinatoire offert à tous les habitants de la commune même ceux qui n'ont pas d'enfant

HOMMAGE A ALAIN LEBARBEY



Nous souhaitons rendre hommage à Alain LEBARBEY, figure incontournable du Comité des Fêtes, qui nous a quitté récemment.

Nous n'oublierons pas son riz au lait qu'il aimait tant préparer, son dévouement pour le Comité, et les décorations de Noël qui lui tenaient tant à cœur.

Pour tout ce qu'il a pu faire au comité des fêtes nous lui disons un grand merci.

C'était un homme sans histoire que tout le monde appréciait, un ami sincère sur qui on pouvait compter.

Bon courage à Françoise, son épouse.

LES 3 BALLONS



Bureau : Président : CAUBRIERE Jérôme
Trésorier : ASSELINE Michaël
Secrétaire : GARDANT Sandrine
Vice secrétaire : LEBAUDY Sophie

Nous vous proposons de pratiquer plusieurs sports en loisir sans compétition, à savoir le badminton et la course à pied pour les adultes, le basket, le badminton et le tennis pour les enfants. Toutes ces activités se déroulent dans la salle André Lerebourg à La Graverie et sont encadrées par les bénévoles de l'association.

BADMINTON ADULTE :

Si vous souhaitez pratiquer le badminton dans la bonne humeur, quelque soit votre niveau, 3 créneaux horaires vous sont proposés :

- Lundi de 20h à 22h
- Mercredi de 19h15 à 21h15
- Vendredi de 20h30 à 22h30.

Adhésion : 45€ (25€ pour les étudiants)

BADMINTON ENFANT :

Les enfants (à partir de 8 ans) apprennent les bases du badminton en s'amusant.

Il y a cette année 2 créneaux horaires : le mercredi de 17h45 à 18h45, et le mercredi de 18h45 à 19h15.

Ils sont encadrés par Sandrine et Jérôme.

Adhésion : 25€

TENNIS :

Pour les enfants à partir de 6 ans. Les cours sont assurés par Patrick FERNAGUT, professeur de l'USMV Tennis le mardi à partir de 16h30.

Adhésion : 58€

BABY-BASKET :

Activité réservée aux enfants de 6 à 9 ans le samedi de 10h à 11h30.

Les enfants découvrent le maniement du ballon et les règles du basket grâce à Patricia, Sophie, Alan et Jérôme.

Adhésion : 25€

COURSE À PIED :

Beaucoup n'aiment pas courir seul(e). Tous les dimanches, nous nous donnons rendez-vous sur le parking de la salle avant 10h. Il y a des groupes pour s'adapter aux niveaux de chacun.

Adhésion : 25€

Si vous désirez nous contacter, appelez Jérôme au 06 45 24 54 69.
Vous trouverez également les infos sur notre page Facebook : www.facebook.com/3ballonslagraverie/

COMITE DE JUMELAGE



En cette période de confinement très compliqué pour tous, le Comité de Jumelage a stoppé tous ses projets de l'année 2020.

L'avantage, c'est que l'on se fait des amis et malgré cette situation, chacun prend des nouvelles des personnes reçues avec lesquelles des liens très forts se sont créés.

J'en appelle à vous tous car il nous faudrait de nouvelles personnes pour étoffer notre groupe, notre équipe est très dynamique. Nos réunions se font dans la bonne humeur et le partage. Donc n'hésitez pas à nous rejoindre ou à me contacter pour plus d'informations.

HERBERT Isabelle

06 64 11 11 22 ou 02 31 67 79 20

COMITE CARNAVAL

Quelle période inédite !!!

L'année 2020 est pour tous une année dont on se souviendra !

Après l'annulation du Carnaval du mois de mars, nous espérons pouvoir se retrouver en septembre pour faire ce Carnaval en décalé. Pour le bien de tous, nous avons dû aussi annuler le défilé du mois de Septembre.

D'un commun accord avec les constructeurs de chars, et pour ne pas s'ajouter au carnaval de St Sever en 2021 (espérant qu'il puisse se faire !) ; nous avons décidé de fixer le retour du Carnaval Intercommunal en 2022.

Nous vous remercions tous de votre bienveillance et nous remercions également nos sponsors, nos Miss et les communes de La Graverie – Etouvy – Ste Marie Laumont – Le Reculey.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Nous avons hâte de vous retrouver pour profiter de bons moments festifs tous ensemble.

Céline DUCHEMIN et toute l'équipe du Comité CARNAVAL



LA GRAVERIE CYCLOS

En 2020 l'effectif du club est de 52 adhérents.

Le kilométrage recensé en 2019 par les 18 plus grands rouleurs du club s'élève 53 017 kms.

Classement des 12 meilleurs

1. Philippe GALLIEN : 5285Km
2. Bernard MARIE : 5132 Km
3. Elise PLANCQ : 4718 Km
4. Jean Marie LAESNEL : 4183 Km
5. Daniel BERTHELOT : 4059 Km
6. Jean-luc VERON : 4030 Km
7. Michel TURPIN : 50617 Km
8. Michel BLIN : 3467 Km
9. Serge MULOT : 3139 Km
10. Jean Pierre MOUSSAY : 2706 Km
11. Jean HARDOUIN : 2560 Km
12. Philippe ARNAUD : 2383 Km



ORGANISATIONS 2020

Mercredi 13 mai : Malheureusement, cette randonnée «Souvenir Guy Leprovost» n'a pas pu être organisée.

Samedi 04 Juillet : La Graveroise, pour ce nouveau brevet, la situation et le protocole sanitaire très stricte ont certainement découragés les cyclos, 87 courageux ont quand même arpentés nos routes parfois très difficiles (photo ci-jointe)

Samedi 12 Septembre : Randonnée « Cycles du Bocage » 3 circuits de 60, 80, 105 kms étaient proposés aux 104 cyclos.

ORGANISATIONS 2021

La Galette des rois prévue le 12 Février est ANNULÉE

Mercredi 13 Mai : Randonnée souvenir Guy Leprovost de 50 et 70 kms pour les cyclos disponibles en semaine

22, 23, 24 Mai : Week-end Omaha-Beach

Samedi 11 Septembre : Randonnée « La Cyclo du Bocage » de 60, 80, 100 kms

Le club organise également tous les week-end, et les mercredi des sorties cyclos.

Vous pouvez regarder tous les albums photos de nos organisations et sorties club sur le site internet.

ÉTAT CIVIL

Naissances



Margot PRUDENCE	le 04/01/2020
Thémis BOUILLET	le 20/01/2020
Nino JOLY	le 30/01/2020
Augustin DEGRENNE	le 10/02/2020
Hugo FRANCOIS	le 24/02/2020
Ambre GUERIN	le 18/05/2020
Lou GUILLOUET	le 04/07/2020
Emmy BENARD LANGLOIS	le 05/07/2020
Romain LECOURT	le 05/07/2020
Louise MARIE	le 02/09/2020
Haleyna ANFRAY	le 07/09/2020
Céleste LEVILLAIN	le 16/12/2020
Lola BROZA	le 17/12/2020



Mariages

Sandrine CUREAU et Thomas PRUDENCE, le 08/08/2020



Jean BUYTAERT	le 11/02/2020
Michel LENOIR	le 25/02/2020
Fernande DEFREVAL née BONVOISIN	le 25/03/2020
Martine CINEUX née VIMONT	le 13/04/2020
Bernard HOCHET	le 28/04/2020
Louise GERMAIN née RONDEL	le 24/06/2020
Dominique COUDREY	le 01/07/2020
Gilles LEFEUVRE	le 09/07/2020
Alain LEBARBÉY	le 15/09/2020
Jean RACINE	le 31/10/2020
Guy MICLON	le 06/11/2020
André JACQUELIN	le 10/11/2020
Jean-Michel LECHEVALIER	le 24/11/2020
Jean LE GOFF	le 29/11/2020

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Notre commune organise annuellement un concours gratuit des maisons fleuries ouvert à tous les habitants de la commune.

Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie.

Le jury (toujours fidèle) a sillonné le lundi 20 juillet 2020, les quartiers de la commune afin de sélectionner les plus beaux jardins et balcons fleuris visibles de la rue.

Cette sélection se fait selon 3 critères : le fleurissement, l'aménagement et la recherche

Cette année, 18 lauréats ont été récompensés

Les habitants désirant participer, doivent s'inscrire chaque année à l'accueil de la mairie ou retourner le coupon-réponse qui se trouve dans le bulletin municipal, également un affichage est mis en place chez les commerçants afin de vous rappeler la date d'inscription.

Remise des prix

Les récompenses sont attribuées à l'occasion de la remise des prix du concours prévue au cours du 4ème trimestre de l'année civile, malheureusement avec la crise sanitaire, nous avons été contraints d'annuler cette manifestation. Chaque participant s'est vu remettre sa récompense à domicile.



Concours organisé par le département
« Qui aura le plus beau jardin du calvados ? »
M. et Mme ANGER Claude ont eu le 1er prix
Merci à tous
« L'homme regarde la fleur, la fleur sourit »

INSCRIPTIONS AU CONCOURS ANNÉE 2021

Coupon-réponse à retourner à la mairie avant le
10 Juillet 2021

Madame, Monsieur.....

Participera (ont) au concours 2021 des Maisons
Fleuries